



l'écho du Binos

Bulletin d'information bimestriel de la ville de Seysses
N°51 - Septembre/Octobre 2007

www.mairie-seysses.fr

LE MOT DU MAIRE

Les turbulences politiques ont marqué ces derniers mois, c'est normal et c'est une manifestation de l'expression démocratique, pour laquelle nos ancêtres se sont battus et qui ne remonte pas très loin dans le temps. Les résultats sont forcément considérés bons pour les uns, un peu moins satisfaisants pour les autres. Ne dit-on pas que l'ennui naît de l'uniformité ? Cette uniformité là où elle existe, nous le savons grâce aux moyens d'information, crée l'insupportable, et souvent la privation de liberté. Alors acceptons les dispositions qui découlent des reflets de notre démocratie.

Souhaitons, c'est le cas dans tous les changements, qu'ils soient bénéfiques pour améliorer les conditions résumées dans le triptyque républicain. Liberté, égalité, fraternité : les trois mots résument globalement les souhaits de tous nos compatriotes.

La démocratie c'est un noble mot que nous goûtons les uns et les autres, peut-être différemment, mais en repassant notre histoire je le dis particulièrement à ceux qui ont vu s'ouvrir les écoles de la République. C'est l'image même de la liberté, que nous avons perdue il y a un demi siècle et que nous avons retrouvée grâce au sang versé par ceux qui sont morts en la criant dans leur dernier souffle avec le courage de l'espoir.

Antoine Foulquy

SOMMAIRE

Espaces Verts	Les couleurs de l'été	P.1
Dossier spécial	Les Services Techniques	P.2
Dossier spécial (suite)	Les Services Techniques (suite)	P.3
Expression	Expression de l'opposition	P.3
Travaux	Restauration de l'église en cours	P.4
Conseil Municipal	Les principales délibérations	P.4
État civil	Juin 2007	P.4

LES COULEURS DE L'ÉTÉ

Le Service des Espaces Verts a cette année encore fait preuve de beaucoup de créativité et d'originalité.

Des oeuvres végétales ont poussé un peu partout à la fin du printemps et donnent à la commune un air de vacances. L'avion et le voilier, au rond de l'église, nous invitent au voyage ; la chaise longue et le parasol situés au rond-point de la route de Muret et de l'avenue Marie Curie nous invitent quant à eux à la rêverie et au farniente ; enfin, la salle de classe plus que réaliste (avec ses bureaux, ses chaises et ses crayons), vers l'école Flora Tristan, laisse un message aux enfants qui ont fini leur journée via son tableau noir : "L'école est finie ...".



Seysses participe cette année encore au Concours des Villes Fleuries, organisé par le Conseil Général, dans la catégorie des

villes de moins de 10 000 habitants. Vue l'originalité de ses espaces verts, la commune a toutes ses chances. Résultats à l'automne !



LES SERVICES TECHNIQUES

Les Services Techniques, sous la responsabilité de **Jean-Claude PONS**, Adjoint au Maire, comptent 21 personnes plus un apprenti ; ils sont divisés en 3 secteurs : les Espaces Verts, l'Entretien des Bâtiments et la Voirie.

Les 3 équipes sont coordonnées par **Christophe BONNET** qui gère le personnel, les stocks, la programmation et le suivi des travaux.

1/ Le Service des Espaces Verts :

Il se compose de 8 agents et un apprenti.



De gauche à droite : Jérôme Moméja, Samir Rafik, Annie Mailhé, David Blancard, Éric Perier (responsable), Absents pour la photo : Christian Daviau, Jacques Francone, Sébastien Lux et Jason Cremades (apprenti).

Ses missions :

- L'entretien
- La création d'arrosage
- L'aménagement des espaces verts de la commune et des lotissements : plantation d'arbres, d'arbustes, engazonnement, fleurissement été/hiver, élagage.

Exemple : création et aménagement des espaces verts du rond-point de la gendarmerie : plantations, fleurissement et réseau d'arrosage de la pelouse.

- L'entretien des équipements sportifs (terrains de foot).
Ce service dispose, aux ateliers municipaux, d'une serre qui permet de récupérer fleurs et plantes d'une année sur l'autre, de diminuer ainsi les coûts et d'avoir des massifs fleuris plus volumineux : au moment de la plantation, les végétaux sont en effet plus grands que s'ils venaient d'être achetés.

2/Le Service Entretien des Bâtiments :

5 agents le composent.

Ses missions :

- L'entretien des 30 bâtiments communaux : mairie, écoles, bâtiments sportifs et associatifs.
Exemples : menus travaux d'entretien : remplacement d'éclairage, entretien des réseaux sanitaires, peinture, ...
- Ce service effectue tous travaux qui enrichissent le patrimoine communal : maçonnerie, plâtrerie, couverture/charpente, carrelage, serrurerie, ... en-dehors des corps de métiers techniques comme l'électricité ou le chauffage.
- La préparation et la mise en place de la salle des fêtes et des manifestations diverses. Environ 100 manifestations par an ont lieu à la salle des fêtes.
- La mise en place des illuminations de fin d'année,
- Divers services aux particuliers.



De gauche à droite : Christophe Lacanal, Christian Sutto (responsable), Pierre Coudournac, Christophe Ceppi, Casimir Labadens.



*Jean-Claude PONS
Adjoint au Maire chargé
des Services Techniques.*



*Christophe BONNET
Responsable
des Services Techniques.*

LES SERVICES TECHNIQUES (SUITE)

D
O
S
S
I
E
R
S
P
É
C
I
A
L
/
S
U
I
T
E

E
X
P
R
E
S
S
I
O
N

3/ Le Service Voirie :

Il se compose de 7 agents.

Ses missions :

- L'entretien de la voirie communale,
- Le fauchage et l'éparage des fossés ; le désherbage,
- L'entretien ponctuel des chaussées (rebouchage de trous uniquement car cette compétence est déléguée au SIVOM) : cela représente 50 km de voirie communale, dont 10 km non goudronnés, à entretenir.
- Le service de bennes à domicile (facturé) : déchets verts, gravats (cf. détails ci-dessous) : environ 400 bennes par an, toutes bennes confondues, sont mises en place et retirées chez les particuliers.
- Le service hebdomadaire de ramassage des déchets verts à domicile (cf. détails ci-dessous),
- L'enlèvement des encombrants (1 fois par trimestre ; s'inscrire en mairie),
- Le nettoyage du marché (tous les vendredis),
- Le balayage mécanisé et manuel du centre ville : le nettoyage des autres voies principales et lotissements est délégué à Axe Sud,
- Des travaux de création comme des extensions de parkings, du terrassement,
- Le fauchage et l'éparage des terrains privés non entretenus (facturé).



De gauche à droite :

Devant : Franck Lalanne, Jean-Robert Salazar, Daniel Bottarel (responsable),

Derrière : Jean-Pierre Rigaud, Jean Bulian, Modeste Calleja y Lopez.

Absent pour la photo : Olivier Clément.

SERVICE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS À DOMICILE :

Uniquement pour les personnes n'ayant pas la possibilité matérielle de se rendre aux déchetteries (personnes ne possédant pas de véhicule ou personnes handicapées) Le ramassage de ces déchets est gratuit et hebdomadaire. La collecte a lieu tous les jeudis.

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER :

- Les branches doivent être disposées en fagots.
- Il est interdit de mélanger tout autre produit (déchets ménagers, gravats ou autres) sous peine de non ramassage.
- L'herbe des tontes de pelouse doit être conditionnée dans la limite de sept sacs de 100 litres.
- Sortir les déchets la veille du ramassage.
- S'inscrire à la Mairie (tél. 05.62.11.64.64) au plus tard deux jours avant le ramassage.

SERVICE DE BENNES À DOMICILE :

Sur simple demande, nous nous chargeons de la mise en place des bennes à votre domicile et de leur retrait.

Ce service est facturé au prix coûtant. Le transport est gratuit.

- Benches de déchets verts : 16 €
- Benches de matériaux inertes (gravats) : 55 €
- Benches de déchets mélangés (ferrailles, déchets verts, cailloux, etc.) : 132 € / tonne.

Pour en bénéficier, il vous suffit de vous inscrire au secrétariat de la Mairie (Tél. 05.62.11.64.64).

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER :

BENNES DE DÉCHETS VERTS

- Les branches doivent être disposées en fagots.
- Il est interdit de mélanger tout autre produit (déchets ménagers, gravats ou autres) sous peine de surfacturation.
- Toute personne ayant commandé la benne est responsable de son contenu.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

L'heure du bilan approche !

L'échéance de la prochaine élection municipale approche, avec elle, celle du bilan.

Notre groupe d'élus a contribué tout au long de ces 6 dernières années à l'évolution de notre collectivité. L'esprit d'ouverture qui a caractérisé notre action, a souvent été confronté à un déficit de communication de la part de la majorité municipale.

Notre travail assidu a tout de même permis de placer notre différence dans une situation constructive et nous avons, largement participé à l'évolution de notre commune.

Notre travail n'est pas encore terminé, notre esprit de groupe et d'ouverture sera toujours au centre de notre action.

Alain VIDAL - groupe d'élus "Mieux Vivre à Seysses" - Contact : vidal.al@wanadoo.fr

Tél. : 06.70.51.84.25.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE EN COURS

T
R
A
V
A
U
X

Après l'effondrement d'une chapelle le 1^{er} décembre 2003, une étude structurelle de l'ensemble du bâtiment a été demandée par la municipalité, en février 2004, au Cabinet Caradant, spécialisé dans ce genre d'édifice.

L'étude terminée (fin 2004), un certain nombre de désordres concernant la toiture, les planchers de voûte, l'ancienne sacristie et les planchers intermédiaires du clocher sont apparus. Tous ces travaux ont été réalisés.

Lors d'une visite de routine, les services municipaux ont remarqué une anomalie entre deux goussets de la charpente. Les experts n'ont pu détecter le pourrissement des bouts de poutres qui reposent sur les murs car les goussets de ferme cachent leur état.

L'entreprise GALLAY, responsable des travaux des charpentes de l'église, a constaté, après démontage des goussets, la gravité du problème. Un effondrement important ne pouvant être exclu, un arrêté municipal de fermeture de l'église a donc été pris en vertu du principe de précaution, confirmé par Monsieur le Sous-Préfet de Muret.

Des travaux de remaniement de la charpente et de réparation de la poutre endommagée se sont déroulés en avril 2007 avec la mise en place d'une grue géante. Pour le démontage des 19 autres goussets, l'opération commencée le 19 juin est en cours d'exécution.

Le remplacement des poutres se fait sous la surveillance du bureau de contrôle APAVE.

Après le contrôle de tous les goussets (fin août, début septembre) par l'entreprise GALLAY, l'intervention de la commission de sécurité (SDIS) est mise en œuvre. Cette procédure est obligatoire afin d'avoir l'autorisation de réouverture de l'église que nous espérons pour fin septembre 2007.



Travaux de remaniement de la charpente et de réparation de la poutre endommagée - Avril 2007

D
É
L
I
B
É
R
A
T
I
O
N
S

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 5 JUILLET 2007

- ◆ Demandes de subvention au Conseil Général pour :
 - La transformation de l'ancienne école des Aujoulets en maison de quartier multi salles.
 - Le remplacement des panneaux existants du gymnase par du polycarbonate.
 - Les travaux de rénovation de la cour de l'école élémentaire Paul Langevin.
- ◆ La commune de Le Fauga a adhéré au SIVOM de la Saurdrune.

É
T
A
T
C
I
V
I
L

JUIN 2007

Naissances

JUIN

19/06 Morganne DAUGA--AURIOL
24/06 Reda EDJADJ
25/06 Clara DELERIS

Décès

JUIN

20/06 Didier GALY
20/06 Jeanne BERTRAND
21/06 Maria GIGO

Baptêmes Républicains

JUIN

23/06 Dylan ALESSANDRINI
23/06 Joann EGEA
23/06 Manon SABATIER
23/06 Mathéo SABATIER

Mariages

JUIN

09/06 Btissame HAMDANE & Olivier GNABOUYOU
09/06 Julie CAMILLIERI & Jacky LARIVIERE
16/06 Lise-Marie PONS & Julien BARTES
16/06 Karine BELONDRADE & Pierre-Emmanuel BORDESE
16/06 Stéphanie MILAN & Sébastien OJEDA
23/06 Laetitia MENGELLE & Stéphane BERGES
23/06 Sandra CARTAGENA & Yannick SABATIER
26/06 Sophie LAFATA & Julien GREIL
30/06 Béatrice PECH & Claude LECOMTE